

LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.

Brand WHITLOCK

1916. Chapitre XXVI : Les enlèvements

La décision du gouverneur général, de rendre heureux, malgré eux, les chômeurs de Belgique, ne fut point appréciée ; on présenta au gouverneur de nombreuses protestations, dont la première fut celle du cardinal.

Dès le 19 octobre, alors que les nouvelles des déportations se répandaient à l'étranger, Son Éminence avait envoyé une lettre au gouverneur général (...)

Brand WHITLOCK

**A Son Excellence Monsieur le Baron von Bissing,
Gouverneur général, Bruxelles.**

Archevêché de Malines

Malines, le 29 novembre, 1916.

Monsieur le Gouverneur général,

La lettre (I 11254) que Votre Excellence me fait l'honneur de m'écrire, sous la date du 23 novembre, est pour moi une déception. En plusieurs milieux, que j'avais lieu de croire exactement renseignés, il se disait que Votre Excellence s'était fait un devoir de protester devant

les plus hautes autorités de l'Empire, contre les mesures qu'Elle est contrainte d'appliquer à la Belgique. J'escomptais donc, pour le moins, un délai dans l'application de ces mesures, en attendant qu'elles fussent soumises à un examen nouveau, et un adoucissement aux procédés qui les mettent à exécution.

Or, voici que, sans répondre un mot à aucun des arguments par lesquels j'établissais, dans mes lettres du 19 octobre et du 10 novembre, le caractère antijuridique et antisocial de la condamnation de la classe ouvrière belge aux travaux forcés et à la déportation, Votre Excellence se borne à reprendre, dans sa dépêche du 23 novembre, le texte même de sa lettre du 26 octobre. Ses deux lettres du 23 novembre et du 26 octobre sont, en effet, identiques dans le fond et presque dans la forme.

D'autre part, le recrutement des prétendus chômeurs se fait, la plupart du temps, sans aucun égard aux observations des autorités locales. Plusieurs rapports que j'ai en mains attestent que le clergé est brutalement écarté, les bourgmestres et conseillers communaux réduits au silence ; les recruteurs se trouvent donc en face d'inconnus parmi lesquels ils font arbitrairement leur choix.

Les exemples de ce que j'avance abondent ; en voici deux très récents parmi une quantité d'autres que je tiens à la disposition de Votre Excellence. Le 21 novembre, le recrutement se fit

dans la commune de Kersbeek-Misoom. Sur les 1.323 habitants que compte la commune, les recruteurs en enlevèrent 94, en bloc, sans distinction de condition sociale ou de profession, fils de fermiers soutiens de parents âgés et infirmes, pères de famille laissant femme et enfants dans la misère, tous nécessaires à leur famille comme le pain de chaque jour. Deux familles se voient ravir chacune quatre fils à la fois. Sur les 94 déportés, il y avait deux chômeurs.

Dans la région d'Aerschot, le recrutement se fit le 23 novembre : à Rillaer, à Gelrode, à Rotselaer, des jeunes gens soutiens d'une mère veuve ; des fermiers à la tête d'une nombreuse famille, l'un d'entre eux, qui a passé les cinquante ans, a dix enfants, cultivant des terres, possédant plusieurs bêtes à cornes, n'ayant jamais touché un sou de la charité publique, furent emmenés, de force, en dépit de toutes les protestations. Dans la petite commune de Rillaer on a pris jusque vingt-cinq jeunes garçons de dix-sept ans.

Votre Excellence eut voulu que les administrations communales se fissent les complices de ces recrutements odieux. De par leur situation légale et en conscience, elles ne le pouvaient pas. Mais elles pouvaient éclairer les recruteurs et ont qualité pour cela. Les prêtres, qui connaissent mieux que personne le petit peuple, seraient pour les recruteurs des auxiliaires précieux. Pourquoi refuse-t-on leur concours ?

A la fin de sa lettre, Votre Excellence rappelle que les hommes appartenant aux professions libérales ne sont pas inquiétés. Si l'on n'emmenait que des chômeurs, je comprendrais cette exception. Mais si l'on continue d'enrôler indistinctement les hommes valides, l'exception est injustifiée.

Il serait inique de faire peser sur la classe ouvrière seule la déportation. La classe bourgeoise doit avoir sa part dans le sacrifice, si cruel soit-il et tout juste parce qu'il est cruel, que l'occupant impose à la nation. Nombreux sont les membres de mon clergé qui m'ont prié de réclamer pour eux une place à l'avant-garde des persécutés. J'enregistre leur offre et vous la soumets avec fierté.

Je veux croire encore que les autorités de l'Empire n'ont pas dit leur dernier mot. Elles penseront à nos douleurs imméritées, à la réprobation du monde civilisé, au jugement de l'Histoire et au châtement de Dieu.

Agréez, Excellence, l'hommage de ma très haute considération.

D. J. Cardinal Mercier, Archevêque de Malines.

Ce livre, *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*, a été traduit de l'anglais par le Professeur **Paul de Reul**, de l'Université de Bruxelles, ce qui n'est pas mentionné en « *page de titre* » mais bien sur une page antérieure à la page 1. Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201914-1917%20TABLE%20MATIERES.zip>

On y dit : « Un grand nombre de documents, ainsi que certaines explications indispensables aux lecteurs anglais et américains, ont été supprimés, n'étant pas nécessaires pour les lecteurs français ou belges. »

Il s'agit de quelque **76** pages (anglaises + françaises) pour ce seul chapitre. Nous les reproduisons d'après l'original anglais publié sur notre site :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Notes.

Traduction française : « *Les enlèvements* » in WHITLOCK, Brand ; chapitre XXVI (1916) in ***La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*** ; (Paris ; Berger-Levrault ; 1922) pages 383-391 (**8** pages). D'après **Brand Whitlock** (1869-1934), ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative*** ; London ; William HEINEMANN ; 1919, 2 volumes. Voir chapitre « 33 (« The Press-gangs», intitulé « *Documents in evidence* » dans d'autres éditions), volume 2, pages 268-344 (**76** pages) et, en particulier, la page 302)

Le cardinal Mercier contre les Barbares. Lettres, mandements, protestations du Primat de Belgique pendant l'occupation allemande ; Paris , Bloud et Gay, éditeurs ; 1917, 127 p et, en particulier, pages 118-119). Voir :

<http://uurl.kbr.be/1008471?bt=europeanaapi>

PASSELECQ, Fernand ; ***Les déportations belges à la lumière des documents allemands*** (avec de nombreux fac-similés et la reproduction de tous les documents belges) ; Paris-Nancy, Berger-Levrault ; 1917, XV-435 pages (et, en particulier, pages 338-340) :

<http://www.bibliotheca-andana.be/wp-content/uploads/large/Deportations.pdf>

Ce serait intéressant de comparer avec ce que **Paul MAX** (cousin du *bourgmestre Adolphe MAX*) a dit du même jour dans son *Journal de guerre* (*Notes d'un Bruxellois pendant l'Occupation 1914-1918*) :

[http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier_PDF/Fonte/Journal de%20guerre de Paul Max bdef.pdf](http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier_PDF/Fonte/Journal_de%20guerre_de_Paul_Max_bdef.pdf)

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que disent des mêmes dates [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans *50 mois d'occupation allemande* (Volume 2 : 1916). Voir, entre autres à :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que dit des mêmes dates Charles TYTGAT dans *Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande* :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>